

Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée

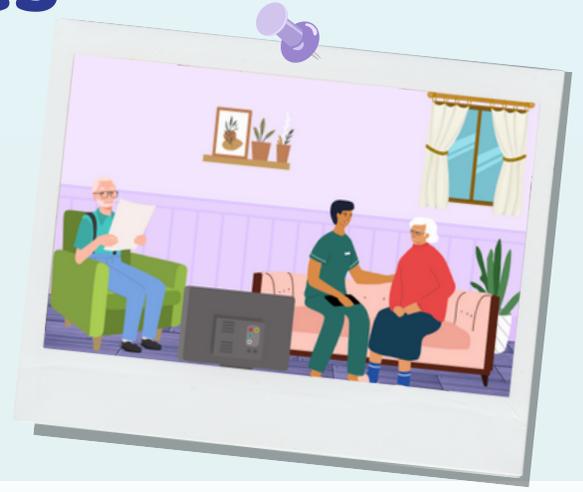
Les axes d'interventions

Axe 1 - La personne hébergée

Orientations

Considérer la personne dans sa globalité et soutenir sa participation dans le maintien et le développement de ses capacités.

Assurer une réponse aux besoins spécifiques des personnes.



Axe 2 - Les proches

Orientations

Accueillir les proches pour préserver les liens avec la personne hébergée.

Reconnaître et mobiliser les personnes proches aidantes dans le respect de leurs volontés et capacités d'engagement.

Soutenir les proches.

Axe 3 - Les prestataires de services

Orientations

Offrir des soins et des services de qualité.

Diversifier la composition des équipes de travail.

Valoriser et soutenir les prestataires de services.

Axe 4 - Le milieu de vie et de soins

Orientations

Développer un milieu de vie de qualité qui permet le mieux-être des personnes hébergées.

Développer des milieux de vie inclusifs et évolutifs.

Axe 5 - La communauté

Orientations

Soutenir la participation sociale en partenariat avec les acteurs de la communauté.

Faire connaître et promouvoir les milieux d'hébergement auprès des citoyens.